

Tél. : 01 60 65 71 26 Fax Courriel : ce.0770625l@ac-creteil.fr	☐ Maternelle ☐ Élémentaire ☐ <u>primaire</u>	☐ 1er trimestre ☐ <u>2ème trimestre</u> ☐ 3ème trimestre ☐ extraordinaire	Date Le <u>5/02/2025</u> De 18h à 20h
---	---	--	---

Présents :

Enseignant(e)s de l'école :	Mme AUMARCHAND, Mme OMELIANENKO, Mme SARAZIN, Mme RODRIGUES, Mme CATANZANO, Mme DOMERGUE, M. DEFOSSEZ, Mme LE ROUX, M. DEVRED, Mme ABGRALL, Mme VERITE, Mme FOUCHER
Membres du RASED :	
IEN ou son représentant :	Monsieur Thomas CHAMBON, M. BOUDA
DDEN :	
Parents élus :	BENAMEUR Sabrina, YADINI Laura, GUENDOUZI Amina, DIKAS Léonora, PERRI Marion, ABIALY Frida, PAGNOT Stéphanie, , FONTAINE Eddy, KHADIR Sahna,
Le maire ou son représentant :	Mme ISKRA, chargée des affaires scolaires , M. Oriot Fabien, adjoint au Maire, M. CHOMAUDON, Maire de Pringy,
Conseiller municipal :	
Autres membres invités	
<u>Absent(es) excusé (es):</u>	Mme DELAVIGNE, Mme BERNON, Mme CANO, Mme PLANCHAIS, SABIN Elodie, LEGENDRE Laura, POTINO Wendy, FORGERONT Sabrina, JANIS Julie, RODI Sabrina, ATIGUI Touria, LOUISAR Marie Noelle

Président(e) de la séance : Madame FOUCHER	Secrétaire de séance : Madame DOMERGUE
--	--

ORDRE DU JOUR
du conseil d'école du 2ème trimestre

1. Effectifs prévisionnels rentrée 2026
2. Sécurité.
3. Vie de l'école : projet, activités régulières, sorties prévues, manifestations
4. Liaison temps scolaire/temps périscolaire
5. Budget, travaux, aménagements à prévoir

1) Effectifs prévisionnels rentrée 2026:

Point sur les constructions en cours :

- 7 rue de l'Orme Brisé - 38 logements - 13 T2 / 20 T3 / 5 T4. **Livraison prévue en mi-2026**
- 138 avenue de Fontainebleau - 30 logements - 12 T2 / 14 T3 / 3 T4 / 1 T5. **Livraison prévue fin 2026**

Effectifs prévisionnels rentrée 2026 (sans tenir compte des nouveaux logements) :

PS : 36
MS : 29
GS : 24
CP : 71
CE1 : 65
CE2 : 58
CM1 : 44
CM2 : 58

Total : 385 élèves.

Une trentaine d'élèves ont été inscrits à l'école depuis la rentrée 2025.

En raison du grand nombre d'inscriptions à l'école, la situation relative à l'accompagnement des élèves en situation de handicap a de nouveau évolué.

Nous recensons à ce jour :

- - 7 élèves bénéficiant d'une notification d'AESH-i,
- - 2 élèves bénéficiant d'une notification d'AESH pour 12 heures,
- - 11 élèves accompagnés par une AESH-m.

L'établissement dispose actuellement de 4,5 postes d'AESH.

2) Sécurité:

Le second exercice sécurité incendie a eu lieu le 30/01 : les parents et les élèves n'étaient pas prévenus pour cet exercice.

Autres Points abordés :

- **Problème de connexion/réseau** : Difficultés à capter avec les téléphones portables, notamment en cas d'alerte (PPMS ou autre), ce qui pourrait poser un problème de communication.
- **Clés** : Les enseignants souhaitent disposer d'une clé permettant d'ouvrir l'ensemble des portes intérieures de l'école ainsi qu'une autre pour les portes extérieures. Cette organisation faciliterait le confinement en cas d'urgence, en leur permettant de rejoindre un espace sécurisé par n'importe quelle entrée. Actuellement, tous les enseignants ne possèdent pas les clés nécessaires pour accéder à l'ensemble des locaux.
- **Portail et interphone** : Dysfonctionnements signalés : le portail s'ouvre de manière intempestive et la sonnette ne fonctionne pas toujours (notamment en cas de pluie).
- **Accès au gymnase** : Les classes rencontrent des difficultés de circulation sur le trottoir en raison du stationnement des riverains. Les élèves sont parfois contraints d'emprunter la chaussée pour se rendre au gymnase, ce qui pose un problème de sécurité.
- **Propreté des toilettes** : Une famille signale que les sanitaires sont jugés trop sales. Un élève refuse de s'y rendre pour ses besoins, ce qui pose un souci d'hygiène et de bien-être. Les toilettes sont pourtant nettoyées en cours de journée également.
- **Sortie des élèves à 16h35 (côté maternelle)** : Le dispositif d'organisation de la sortie ne fonctionne plus correctement. Certains parents ne respectent plus la consigne d'attendre que l'enseignante de leur enfant soit arrivée au portail avant d'avancer. Cette situation complique la circulation et empêche parfois les élèves de rejoindre facilement leurs parents.

3) Vie de l'école : projets, activités régulières, sorties prévues, manifestations

Actions en lien avec le développement durable :

Les éco-délégués ont commencé à mettre en place les actions suivantes :

- Opération « piles solidaires » : La 12e édition de **Piles solidaires** soutiendra un projet d'électrification d'une école dans le **village de Gbabé au BENIN**.
- tri dans les classes
- Un responsable par classe nommé pour éteindre les lumières et réaliser des économies d'énergie
- collecte de stylos usagés qui seront revendus à une société de recyclage au profit de l'association neurofibromatoses (enfants malades),
- table de tri dans la cantine et compost
- Projet « Semaine sans écrans » : Les objectifs de la « semaine sans écrans » à l'école élémentaire, menée en partenariat avec les familles, sont les suivants.
 - Sensibiliser les élèves et les parents aux effets d'une utilisation excessive des écrans sur le sommeil, l'attention, la santé et les apprentissages, et promouvoir un usage raisonné et réfléchi du numérique.
 - Encourager le remplacement des temps d'écrans par des activités physiques, culturelles, manuelles et de lecture, favorisant le bien être et une meilleure hygiène de vie.
 - Renforcer les liens au sein des familles en soutenant des moments partagés sans écrans (jeux, échanges, sorties), et consolider la coopération entre l'école et les parents autour d'un projet commun non culpabilisant.
 - Inscrire l'éducation au numérique et à la santé dans le projet d'école, en s'appuyant sur des activités pédagogiques variées (débats, productions d'écrits, affiches, bilans) permettant aux élèves de réfléchir sur leurs pratiques et de témoigner de leur expérience .

-Rappel sur le message clair et le banc de l'amitié.

-Interventions de France Nature environnement (financées par la coopérative scolaire):

- « Mare qui es-tu ? » Le 19/5 pour les CE2
- « Les Petites bêtes du sol » : Le 17/2 pour les CE1
- « Eugène le chêne. » : Les 13/3 et 17/3 pour les CP
- « Belle la coccinelle » pour les classe de maternelle le 31/3

Éducation à la sécurité routière :

En lien avec la police Nationale : le 05/2 les CE2 débiteront l'apprentissage des règles de sécurité routière afin de préparer le PERMIS PIETON

Partie théorique du permis cycliste pour les classes de CM est préparée par les enseignants.

Les classes de CM1 et CM2 débiteront un projet « savoir rouler » dans ce cadre avec plusieurs sorties prévues. Des parents accompagnateurs agréés seront nécessaires pour mener à bien ce projet. L'entreprise TRANSALP a fait don de 20 VTT à l'école pour mener à bien ce beau projet.

Éducation aux médias et à l'information (EMI) :

Dans ce cadre, les élèves de CM1 et CM2 seront sensibilisés aux dangers d'internet et passeront le PERMIS INTERNET en partenariat avec un agent de la police nationale.

Production d'écrits : Le numéro 3 du **journal d'école** a été distribué à tous les élèves du CP au CM2 avant les vacances de Noël.

Le numéro 4 est en cours d'écriture par les élèves.

Éducation artistique et culturelle :

- **de la PS à la GS** : les enseignants mènent un projet cirque. Un spectacle de magie est programmé le 16/04 à 10h (800 euros, projet financé par la coopérative scolaire)

-**Des ateliers créatifs ont eu lieu dans les classes de la PS à la GS** avant les vacances de Noël: Ces moments conviviaux ont rassemblé enfants, enseignants et parents autour de la préparation de décorations et d'activités manuelles liées à la période festive. L'objectif principal était de favoriser la coopération et la créativité des enfants, tout en renforçant le lien entre l'école et les familles. Ces ateliers ont également permis aux parents de découvrir les compétences développées en classe et de partager un moment privilégié avec leurs enfants dans un cadre scolaire accueillant et valorisant.

-du CP au CM2 : La semaine du 23 mars, une **fresque collective sur le thème de Jean de La Fontaine** sera réalisée avec Mme BROSSART Adeline (artiste raconteuse d'art) sur un mur donnant dans la cour de l'école. Le projet a été déposé au PNR et sera financé par le PNR (2500 euros)

Liaisons :

-Liaison CM2/6èmes : Projet « Battles de champs lexicaux » :

Organisation d'activités orales de type Battles autour de différents champs lexicaux. Les élèves devront créer une saynète en réinvestissant de manière pertinente les mots proposés.

Objectifs pédagogiques :

- Utiliser à bon escient le vocabulaire spécifique à l'oral et à l'écrit.
- Employer correctement les verbes fréquents tels que mettre, faire, donner, etc.

Déroulement :

1. Sélection de 20 mots pour chaque matière concernée (SVT, Français, Musique), fournis par les enseignants du collège.
2. Appropriation et réinvestissement des mots avec les enseignants de l'école, en classe.
3. Trois interventions du professeur M. Elbé sont prévues :
 - Jeudi 26 mars : 9h–10h et 10h30–11h30
 - Jeudi 9 avril : 9h–10h et 10h30–11h30
 - Jeudi 16 avril : 9h–10h et 10h30–11h30

- Projet accueil des élèves de PS :

Le 19 mai à 17h45 une réunion d'accueil des parents des futurs PS se tiendra à l'école.

Le Samedi 6 juin de 9h à 11h, les futurs élèves de PS seront invités à l'école le matin avec leurs parents, pour une matinée.

Les parents ayant inscrit leurs enfants en mairie sont invités à prendre contact avec la directrice de l'école pour finaliser l'admission et un premier contact avec l'école.

Un livret d'accueil à destination des familles et un livret d'accueil à destination des futurs élèves sera remis à ce moment-là.

- Projet de liaison GS/CP :

Les parents des élèves de GS de Charles Perrault seront invités à visiter l'école le **26 juin de 18h à 19h** (avec leurs enfants).

Plusieurs actions de liaison GS/CP (y compris pour les élèves de Charles Perrault) sont mises en place pour préparer la rentrée des futurs CP :

- les élèves de GS participeront à des ateliers dans les classes de CP (**23/3, 22/6**)
- Les élèves de GS seront invités à la cantine pour découvrir le self
- Outils communs aux GS/CP retrouvés en classe à l'entrée au CP.
- méthodes communes utilisées par les enseignantes de GS des deux écoles maternelles.

Mathématiques :

Les après-midis jeux maths sont organisés avec la participation de parents volontaires : Cela est très positif pour les élèves qui sont très actifs, motivés. Cela permet à l'élève de raisonner (choix, décisions) et donc de favoriser la prise d'initiatives. facilite les automatismes de calcul. Le jeu donne du sens aux notions de mathématiques des programmes scolaires. Plusieurs jeux maths ont été annulés en raison du manque de parents d'élèves pour accompagner les ateliers.

Les défis maths d'école sont organisés : un par période. Les enseignants ont constaté les progrès des élèves car il est nécessaire d'ajouter des énigmes aux défis, voire de proposer des énigmes plus complexes. Lorsqu'ils expliquent des concepts ou des solutions à leurs camarades, les élèves approfondissent leur propre compréhension. Les élèves peuvent discuter de leurs approches, partager des stratégies et s'entraider, ce qui permet de renforcer les compétences sociales et de communication.

Actions en faveur de la lecture :

- Toutes les classes du CP au CM2 participent au projet 1/4 de lecture.
- journal d'école rédigé par les élèves
- Des rallyes lecture sont en place dans les classes.
- Méthodes de lecture communes pour les classes d'un même niveau (avec achat d'une nouvelle méthode de lecture en CP conforme aux nouveaux programmes).
- Emprunt de livres à la BCD (et organisation du festival du livre ayant permis de rapporter plus de 300 euros de donc de livres pour la BCD)
- **Un projet autour du langage oral et écrit est mis en place en maternelle grâce à l'achat de « Bookinou »** : c'est un véritable outil d'écoute d'histoires sans écran qui favorise l'entrée dans la culture du livre dès le plus jeune âge et développe le plaisir d'écouter et de comprendre des récits. Simple d'utilisation pour les enfants, il leur permet d'écouter de manière autonome des albums choisis et enregistrés par l'enseignant, renforçant ainsi le vocabulaire, la structuration du langage oral et la compréhension chronologique d'une histoire. Enfin, Bookinou permet de différencier les activités en proposant à chaque élève des contenus adaptés à son niveau et à ses besoins, favorisant l'inclusion de tous les enfants, y compris ceux à besoins éducatifs particuliers.
- APC dédiés à la lecture.
- Projet pédagogique en cours d'élaboration cette année visant à mettre en place des jeux en lecture l'année prochaine (comme le principe des jeux mathématiques)

EPS :

NATATION :

Les deux classes de CE1 fréquentent la piscine de St Fargeau Ponthierry (8 séances, transport en bus). Les CM2 débutent les séances de natation la semaine du 2/02 (trajet à pied).

Le 1er décembre, les élèves de maternelle se sont retrouvés dans la salle des fêtes avec les élèves de l'école maternelle Charles Perrault pour le bal de Noël. (financé par la mairie)

Des tapis ont été offerts à l'école par la société TRANSALP, permettant ainsi de mettre en place des projets en gymnastique/jeux d'opposition...au sein de l'école.

ESCRIME : Les élèves de CM2 bénéficient d'une séquence d'apprentissage de l'escrime en partenariat avec le club d'escrime de Melun.

Rendez-vous parents semestre 1 :

Du 12 au 23/1 évaluations nationales CP : deuxième session (en attente des résultats).

Bilan du 1^{er} semestre : tous les enseignants reçoivent les parents lors de rendez-vous individuels afin de faire un point sur ce 1^{er} semestre écoulé. Dans certaines classes, seuls 50% des parents ont pris rdv.

Une question est soulevée par un parent concernant la quantité de devoirs donnée en CP. Il est rappelé que le temps consacré aux devoirs ne doit pas dépasser 20 minutes en CP. La lecture quotidienne et régulière est jugée indispensable, et il est recommandé de privilégier des devoirs faits chaque jour pour une meilleure efficacité. En cas de difficultés particulières rencontrées avec un élève, il est conseillé aux parents de prendre rendez-vous avec l'enseignante de la classe.

Rapport d'autoévaluation de l'école.

Voici les axes de travail retenus par l'équipe pédagogique :

- Poursuivre les actions engagées
- Dans la continuité des actions engagées, l'équipe souhaite renforcer la maîtrise des apprentissages fondamentaux par des approches plus ludiques et transversales. Le développement du principe des jeux maths vers des jeux en français permettra de consolider les compétences des élèves tout en favorisant leur engagement et leur plaisir d'apprendre.
- L'école accorde une attention particulière à l'inclusion de tous les élèves et souhaite approfondir cette dynamique. L'équipe identifie le besoin de renforcer ses compétences pour mieux accompagner les élèves atteints d'handicaps sévères, notamment ceux concernés par des troubles du neurodéveloppement (autisme sévère, TDAH +, trisomie 21...), ces élèves n'ayant par ailleurs pas de

suivi médical extérieur.

- La démarche d'auto-évaluation a renforcé la cohésion de l'équipe et la coopération inter-cycles. L'école souhaite poursuivre cette dynamique pour favoriser la continuité des apprentissages et la cohérence des parcours des élèves. (ex. : Poursuivre la conception des outils et supports communs pour les jeux pédagogiques et les projets interdisciplinaires.)

- L'école souhaite continuer à valoriser l'ouverture sur son environnement et à renforcer le lien avec les familles et les partenaires locaux. La participation des parents et des grands-parents à la vie de l'école constitue un levier essentiel de réussite et de cohésion. (ex. : Encourager la participation des familles à des ateliers thématiques (lecture, BCD, cuisine, activités créatives, jeux mathématiques...)).

Actions des parents d'élèves en faveur de l'association :

Le 19 décembre et le 30 janvier, une vente de crêpes est organisée par les parents d'élèves au profit de la coopérative scolaire.

Le projet « dessin d'école » est reconduit par les parents d'élèves.

Le 20/3, le carnaval débutera à 9h15 . Le défilé aura lieu dans les rues de Pringy.

Le 7/2, les parents d'élèves organisent un loto au gymnase de Pringy.

Les parents d'élèves organisent une brocante en mai ainsi qu'une soirée « Blind test ».

4) Liaison temps scolaire/temps périscolaire:

Rappel du règlement intérieur : « Les élèves d'élémentaire sont conduits à l'extérieur de l'école par leur enseignant aux horaires de sortie indiqués. Une fois la grille de l'école passée, ils ne sont plus sous la responsabilité de l'école. Il est cependant conseillé de leur dire d'attendre leurs parents près du portail. »

À partir de 16h30, la responsabilité des enseignants des classes élémentaires prend fin. Les élèves inscrits à l'accueil du soir sont alors confiés aux animateurs.

En début d'année scolaire, les familles indiquent la procédure à suivre en cas d'absence des parents à la sortie de l'école. Si elles ont donné leur accord, les enfants sont dirigés vers l'accueil du soir lorsqu'aucun adulte ne vient les récupérer.

En cas d'incident survenant sur les temps périscolaires, la responsabilité de l'école ne peut être engagée.

Pour les questions spécifiques relevant du temps périscolaire, les familles sont invitées à contacter Mme BOBELET ou Mme ISKRA à la mairie.

5) Budget , travaux, aménagements à prévoir

Pour la rentrée scolaire 2026, les besoins et demandes suivants sont portés à la connaissance de la collectivité :

- L'installation de crochets dans le local vélos afin de permettre le rangement des vélos en suspension, ainsi que la mise en place d'un abri de jardin destiné au stockage des vélos des élèves de maternelle. L'acquisition de vélos supplémentaires pour les classes maternelles et de structures de jeux pour la cour de maternelle est également demandée.
- L'acquisition de mobilier scolaire afin de permettre l'accueil d'éventuels élèves supplémentaires et de compléter l'équipement existant (lits, tables adaptées, structures de motricité), ainsi que la fourniture de bureaux manquants pour les enseignants.
- La dotation en ordinateurs dans les classes afin de permettre l'utilisation des VPI, plusieurs enseignants utilisant actuellement leur matériel personnel.
- L'installation de mobilier dans une salle actuellement occupée par le périscolaire (élèves de maternelle), en anticipation de l'éventuelle ouverture d'une 16^e classe. Dans cette perspective, le déplacement du VPI actuellement installé dans la classe de moyenne section vers cette future

salle est envisagé.

- L'aménagement d'un passage permettant aux familles d'accéder jusqu'à la porte extérieure des classes maternelles afin de récupérer leurs enfants de manière sécurisée et sans bousculade.
- L'aménagement d'un cheminement permettant vers le château d'eau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La secrétaire
Madame DOMERGUE

La présidente de séance
Madame FOUCHER